

/BA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-357 du 9 Septembre 1986

chargeant le Camarade Didier DASSI,
Ministre de la Justice, Chargé de l'Ins-
pection des Entreprises Publiques et
Semi-Publiques de l'intérim du Camarade
Adolphe BIAOU, Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative pour comp-
ter du 6 Septembre 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

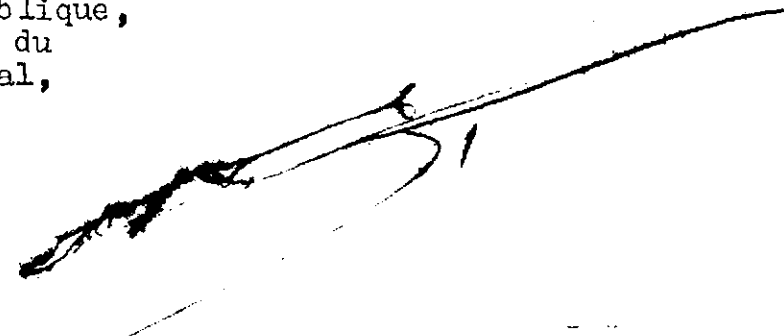
- VU l'Ordonnance n°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret n° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

S E C R E T E

Article 1er..- Pour compter du Samedi 06 Septembre 1986, le Camarade
Didier DASSI, Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des
Entreprises Publiques et Semi-Publiques est chargé de l'intérim du
Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative pendant
l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 9 Septembre 1986
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,


Mathieu KEREKOU..-

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 MDRAC-
MJIEPSP 6 Autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1 CPC 6.-